

216482-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien d'instruments de musique – Prestations d'entretien approfondi, d'accords, de réparations, de maintenance courante et de visites techniques des pianos ordinaires des conservatoires situés sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

OJ S 62/2026 30/03/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EPT GPSO

Adresse électronique: valerie.tebar@seineouest.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations d'entretien approfondi, d'accords, de réparations, de maintenance courante et de visites techniques des pianos ordinaires des conservatoires situés sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

Description: La présente consultation a pour objet les prestations d'entretien approfondi, d'accords, de réparations, de maintenance courante et de visites techniques des pianos ordinaires des conservatoires situés sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest. Cette consultation fait suite à la non-attribution du lot 1 du marché de prestations d'entretien approfondi, d'accords, de réparations, de maintenance courante et de visites techniques des pianos des conservatoires situés sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest précédemment lancé.

Identifiant de la procédure: 31578481-c67d-4fef-9d90-29dcc3386061

Identifiant interne: 2600010

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50860000 Services de réparation et d'entretien d'instruments de musique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est retiré sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Le téléchargement est gratuit. La consultation est dématérialisée. Les offres seront uniquement déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application de l'article R21327 du Code de la commande publique. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est retiré uniquement sur le site internet <https://marches.maximilien.fr>. Aucun envoi par courrier électronique ou sur

support physique électronique ne sera réalisé. Le téléchargement est gratuit. La personne publique choisit comme unité de compte l'euro. Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française. Les critères de sélection des candidatures : -Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années), -Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années), -Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années). Critères de jugement des offres : 1/ Valeur technique de l'offre : 40 points de la note finale. 1- Sous-critère 1 : moyens humains et matériels mis à disposition dans le cadre du marché (interlocuteur unique, présentation de l'équipe dédiée, présentation des équipements du prestataire) - 20 points 2- Sous-critère 2 : méthodologie d'assistance technique et de réalisation des prestations, organisation mise en place dans le cadre du marché - 20 points 2/ Prix : 40 points de la note finale sur la base du DQE. 3/ Délais d'intervention - 20 points Toute demande de renseignements se fera uniquement via la plateforme Maximilien pour les candidats identifiés ayant téléchargé le DCE en version électronique. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré le DCE et qui se sont fait connaître. Date limite de réception des offres : 27/04/2026, 17h00. Informations relatives aux délais de recours: La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.5511 du Code de la justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.55113 à L.55123 du code de la justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R. 21836 du Code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.55115 du Code de la justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.5211 du Code de la justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contactés qu'à l'occasion de ce recours.

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations d'entretien approfondi, d'accords, de réparations, de maintenance courante et de visites techniques des pianos ordinaires des conservatoires situés sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest

Description: La présente consultation a pour objet les prestations d'entretien approfondi, d'accords, de réparations, de maintenance courante et de visites techniques des pianos ordinaires des conservatoires situés sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest. Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Le marché n'est pas alloué au sens des articles L.2113-10, L.2113-11, R.2113-2 et R.2113-3 du Code de la commande publique, car l'objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le marché est un accord-cadre de services, monoattributaire, à bons de commande traités sur la

base des prix unitaires inscrits au bordereau des prix, sans montant minimum annuel mais avec un montant maximum annuel de 80 000Euros HT. Le marché n'est pas un marché à tranches. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure pour une durée d'un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre (4) ans.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50860000 Services de réparation et d'entretien d'instruments de musique

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 27/04/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EPT GPSO
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: EPT GPSO
Numéro d'enregistrement: 20005797400012
Ville: MEUDON CEDEX
Code postal: 92197
Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Pays: France
Point de contact: TEBAR Valérie -
Adresse électronique: valerie.tebar@seineouest.fr
Téléphone: 0146299494

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise
Numéro d'enregistrement: 17950702500015
Adresse postale: 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322
Ville: Cergy-pontoise cedex
Code postal: 95027
Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Téléphone: 0130173400
Télécopieur: 0130173459

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c26b7197-67e6-4b78-8574-650522eb8cb7 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 27/03/2026 10:24:42 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 216482-2026

Numéro de publication au JO S: 62/2026

